

Démarche Qualité et Satisfaction Client • Bilan annuel 2022

La qualité de nos formations, tant au niveau du contenu que de l'animation, est au cœur de nos préoccupations depuis toujours.

- ↳ Toutes nos formations « sur catalogue » (DPO et RGPD), en présentiel ou e-learning, ont été labellisées par la CNIL ;
- ↳ ANAXIA CONSEIL a validé les 21 critères du DataDock dès février 2017 (alors que l'obligation était pour juillet 2017) ;
- ↳ Nous avons obtenu la certification qualité QUALIOPi en juin 2020. Cette certification est un enjeu important pour notre organisme afin de répondre aux nouvelles exigences réglementaires de la formation professionnelle continue.



Ce bilan des sessions en présentiel inter et intra 2021 prouve que cette approche qualité est reconnue par les participants à nos formations.

Veille juridique

C'est une composante essentielle de notre activité : alertes automatiques sur mots-clés dans les moteurs de recherche, newsletter [CEPD](#), newsletter [AFCDP](#) (dont ANAXIA CONSEIL est membre actif et son gérant administrateur), site de la CNIL en page d'accueil, veille dédiée à la formation,

Cette veille nous permet de faire évoluer nos formations chaque fois que cela est nécessaire.

Évolutions

Nos formations évoluent en permanence. Quelques ajustements mineurs :

- Simplification des procédures de sanctions de la CNIL ;
- Nouveau guide CNIL RT/RTc/ST (commande publique) ;
- Entrepôts de données de santé : checklist CNIL ;
- Nouvelle recommandation de la CNIL relative aux mots de passe ;
- Guide ANSSI « La cybersécurité pour les TPE/PME en 13 questions » ;
- Mention des référentiels de la CNIL à l'occasion de la sortie de 2 nouveaux référentiels (secteur pharmaceutique) ;
- Suites données à Schrems II.

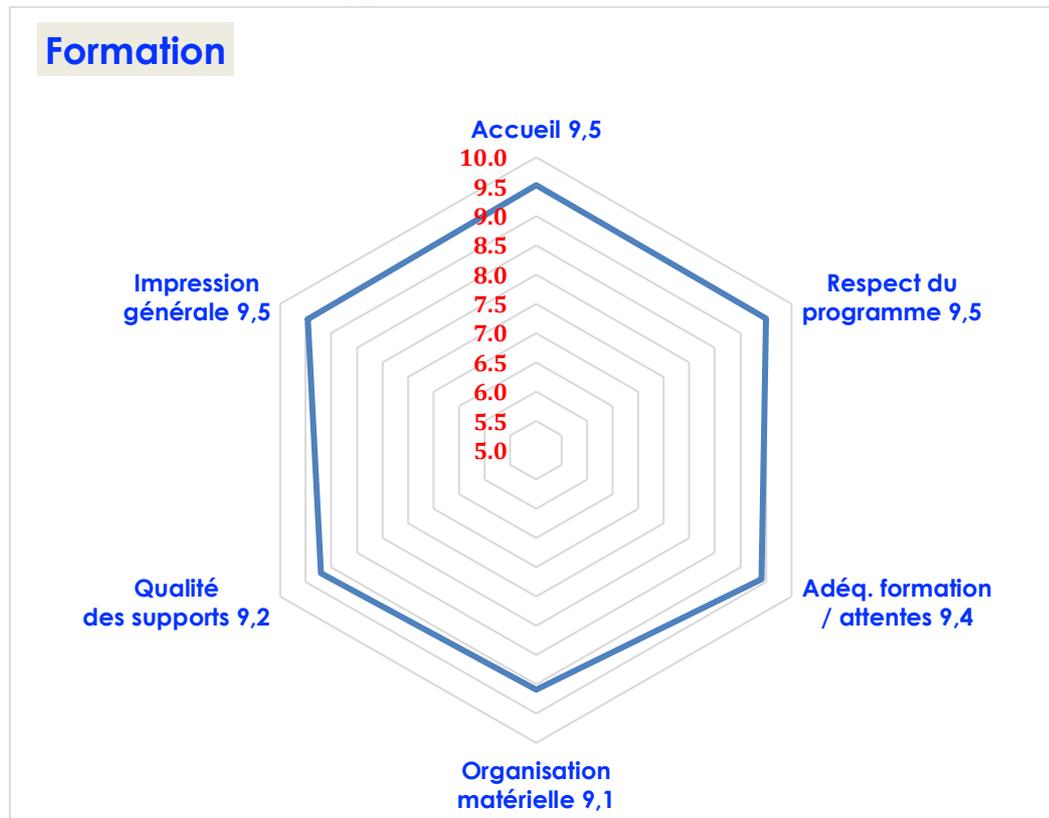
Plus globalement, notre formation de DPO a été entièrement revue (démarrage en 2022) avec deux changements majeurs :

- Certains modules (*Contrôles CNIL* par exemple) se font maintenant en e-learning (à la suite de la formation en présentiel) afin de donner plus de temps au principal ;
- Nombreux exercices et cas pratiques (travail seul ou en groupe).

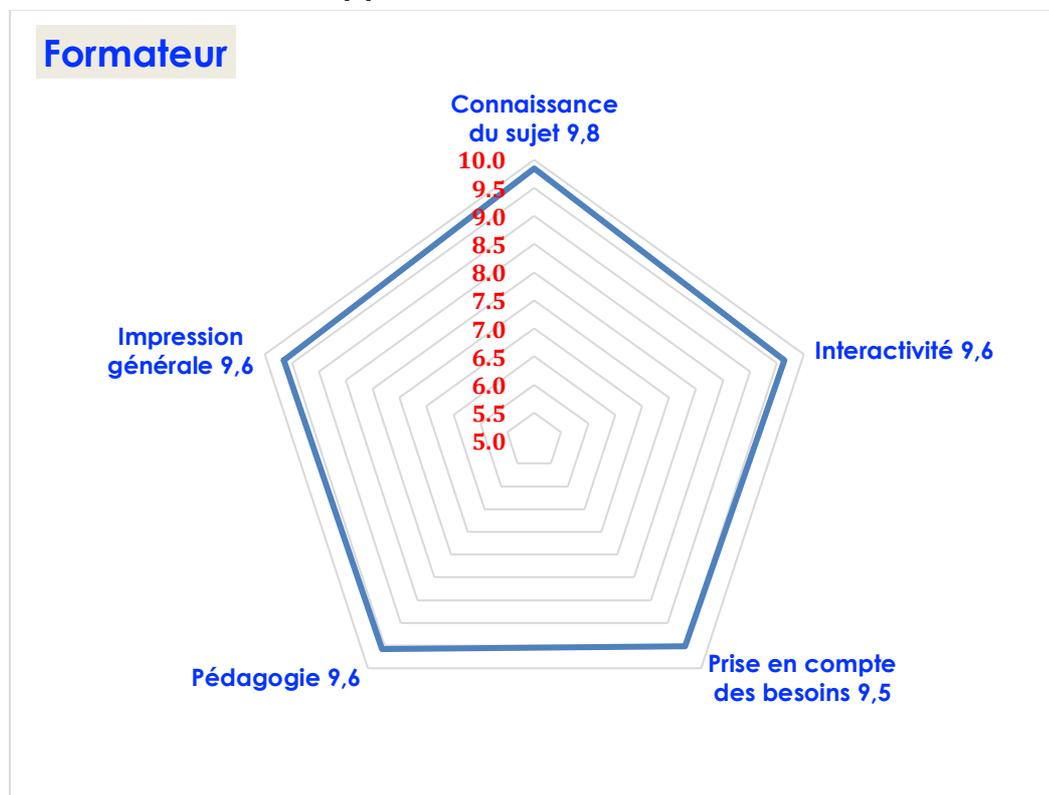
Quelques appréciations recueillies en 2022

- *Parfait*
- *Très bonne intervention avec beaucoup d'informations*
- *Aucune suggestion, cette partie du parcours mérite 10*
- *Plus un remerciement qu'un commentaire*
- *Très complet*
- *Une session véritablement éclairante avec une pédagogie très adaptée et un rythme adapté*
- *Très bon accueil, échanges fluides et agréables, exemple très concrets et opérationnels, ce que j'attendais de cette formation*
- *Bien et très opérationnel, ce qui est appréciable, formation dense mais complète*
- *Très bonne formation, très complète, pédagogique*
- *Merci pour ces 3 jours instructifs*
- *Formation très pragmatique et complète*
- *Excellente formation !*
- *Excellentissime*
- *Très satisfait, explications claires*
- *Très intéressant*
- *Très bien, cas opérationnels très concrets*
- *Beaucoup d'exemple sur la qualification RT/RTc/ST ; cela m'a beaucoup aidé*
- *La formation répondait parfaitement à mes attentes*
- *Que d'exemples concrets, ça rend la matière vivante*

Les évaluations des apprenants concernant les formations



Les évaluations des apprenants concernant les formateurs



Taux de réussite

Ce taux est calculé sur la base des évaluations finales avec une note de 60% ou plus.

Si un apprenant obtient une note inférieure, alors nous prenons contact avec lui pour revoir les points qui le nécessitent. Cela peut se faire par mail ou téléphone.

Le taux de réussite en 2022 pour nos formations en présentiel a été de **100%** (note moyenne de **88/100**).

Prescripteurs

Nous demandons aux prescripteurs (personne qui a commandé la formation lorsque ce n'est pas l'apprenant lui-même) d'évaluer la prestation sur les aspects administratifs.

